



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 3 septembre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint, André Barbeau, Marc Pageau et Robert Testa.

**CE-2014-1013**

**FERMETURE DE RUES DANS LE CADRE DE LA COURSE DE L'ARMÉE DU CANADA - 21 SEPTEMBRE 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** le circuit de 3 km sur le territoire de la ville de Gatineau dans le cadre de l'édition 2014 de la course de l'armée nécessite la fermeture de rues;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation et des fermetures de rues, le tout selon le plan proposé;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les frais relatifs à la fermeture de rues, salaires des policiers et cols bleus, sont entièrement à la charge des Forces armées canadiennes, 101, promenade Colonel By, Ottawa, Ontario, K1A 0K2 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la fermeture des rues de façon ponctuelle par tronçon, le dimanche 21 septembre 2014, entre 6 h et 13 h, comme défini ci-dessous dans le cadre de l'édition 2014 de la course de l'armée, à savoir :

Le circuit de 3 km sur le territoire de la Ville de Gatineau implique la fermeture des artères suivantes et l'interdiction de stationner sur celles-ci entre 6 h et 13 h, le dimanche 21 septembre 2014. Les parcomètres et les stationnements sur ces tronçons seront fermés de 20 h le samedi 20 septembre 2014 à 13 h le dimanche 21 septembre 2014. Les tronçons seront fermés de façon ponctuelle pour une période approximative de 30 minutes par tronçon :

- Rue Laurier, entre le boulevard Maisonneuve et la rue Eddy
- Boulevard Alexandre-Taché, entre la rue Eddy et le boulevard Saint-Joseph
- Rue Montcalm, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rue Wright
- Rue Wellington, entre la rue Montcalm et la rue Laval
- Rue Laval, entre la rue Wright et la promenade du Portage
- Promenade du Portage, entre la rue Laval et la rue de l'Hôtel-de-Ville
- Rue de l'Hôtel-de-Ville, entre la rue Laval et la rue Laurier
- Rue Laurier, entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le boulevard des Allumettières
- Boulevard des Allumettières, de la rue Laurier jusqu'au pont Alexandria

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de Transports Québec et du devis normalisé de la Ville de Gatineau;
- Assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Assurer un nombre suffisant de policiers en devoir pour diriger et contrôler la circulation;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Service des arts, de la culture et des lettres, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Les véhicules d'urgence auront accès au parcours si une situation d'urgence l'impose. Les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et d'OC Transpo auront accès à la rue Laurier au besoin.

Adoptée

CE-2014-1014

**SOUSSION 2014 SP 103 - FOURNITURE DE CEINTURES ERGONOMIQUES - SERVICE DE POLICE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes pour la fourniture de ceintures ergonomiques pour le Service de police, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 12 juin 2014, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacun des articles, à savoir :

**Articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6**

Les Cuirs Mario inc., 10-A, rue Gingras, Laurierville, Québec, G0S 1P0, pour la fourniture de ceintures ergonomiques extérieures et intérieures et des accessoires pour un montant total approximatif pour trois ans de 62 313 \$ incluant les taxes;

**Article 7**

Ten4 Body Armor inc., 515, avenue Provencher, Laurierville, Québec, G0S 1P0, pour la fourniture de coussinets pour arme pour un montant total approximatif pour trois ans de 6 740,41 \$ incluant les taxes;

Le contrat sera d'une durée de trois ans débutant à la date de la présente résolution.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets 2015 à 2017, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-21100-649	62 288,13 \$	Administration – Police - Autres pièces
04-13493	3 002,97 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 762,31 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1015**      **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-33 D'UN MONTANT DE 128 813,71 \$ POUR LA PÉRIODE DU 14 AU 20 AOÛT 2014**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-33 d'un montant de 128 813,71 \$ pour la période du 14 au 20 août 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1016**      **APPROBATION DE LA LISTE DE PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 31 - 2 510,48 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 33 - 334 971,20 \$ - LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 31 - 202 376,54 \$ ET NUMÉRO 32 - 315 282,23 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 31, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 33 et les listes d'embauches numéros 31 et 32 :

<b>Numéro des listes</b>	<b>Description</b>	<b>Montants</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 31	Pièces de comptes à payer	2 510,48 \$	18 au 22 août 2014
Liste PD numéro 33	Pièces de comptes à payer	334 971,20 \$	18 au 22 août 2014
Liste des embauches numéro 31	Embauches de personnel temporaire	202 376,54 \$	4 au 8 août 2014
Liste des embauches numéro 32	Embauches de personnel temporaire	315 282,23 \$	11 au 15 août 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1017**      **SOUMISSION 2014 SI 169 - FACTURATION ANNUELLE - COMPTES DE TAXES 2015 - SERVICE DES FINANCES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Simco Communications, 91, rue des Parulines, Gatineau, Québec, J9A 1Z3, pour la facturation annuelle des comptes de taxes 2015 pour un montant total approximatif de 39 224,87 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 juillet 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-15100-679	3 336,89 \$	Évaluation - Autres fournitures
02-13310-344	32 045,05 \$	Finances – Impression et diffusion
04-13593	2 137,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	1 705,79 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1018**      **SUBVENTION DE 100 \$ - SOCIÉTÉ PARKINSON QUÉBEC - RÉGION OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Société Parkinson Québec – Région Outaouais, 3, rue de l'Hémisphère, Gatineau, Québec, J9A 3E8, à titre de subvention pour la Grande randonnée Parkinson 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1019**      **SUBVENTION DE 450 \$ - ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE POUR LA FÊTE D'ACCUEIL LE 12 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'école du Nouveau-Monde, 25, rue Saint-Arthur, Gatineau, Québec, J8T 3C2, à titre de subvention pour la fête d'accueil qui aura lieu le 12 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79941-972	450 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1020**      **SUBVENTION DE 5 500 \$ - FONDATION DE LA FORÊT BOUCHER - TENUE DE LA 4<sup>E</sup> FÊTE ANNUELLE DE LA FORÊT BOUCHER - 27 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 500 \$ à l'ordre de la Fondation de la forêt Boucher, à l'attention de monsieur Philippe Giguère, 203, chemin Aylmer, C. P. 25, Gatineau, Québec, J9H 3L0, à titre de subvention pour la tenue de la 4<sup>e</sup> Fête annuelle de la forêt Boucher qui aura lieu le 27 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	50 \$	Martin Lajeunesse – De Buckingham – Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard – De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon – Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79943-972	150 \$	Daniel Champagne – Du Versant – Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier – De Limbour – Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions
02-79937-972	250 \$	Louise Boudrias – Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
02-79935-972	1 000 \$	Jocelyn Blondin – Du Manoir–des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79934-972	200 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Aménagement - Subventions
02-79933-972	1 500 \$	Richard M. Bégin – De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79931-972	1 000 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions
02-79932-972	1 000 \$	Mike Duggan – De Lucerne – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1021**     **SUBVENTION DE 100 \$ - CROIX-ROUGE CANADIENNE, DIVISION DU QUÉBEC - ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DU 25 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, 1839, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 4H3, à titre de subvention pour la soirée-bénéfice qui aura lieu le 25 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne – Du Versant – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1022**      **SUBVENTION DE 200 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU - CÉRÉMONIE D'INTRONISATION 80 + - 19 OCTOBRE 2014 - CABINET DU MAIRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Centre des aînés de Gatineau, à l'attention de madame Michèle Osborne, 196, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 0E6, à titre de subvention pour la cérémonie d'intronisation au temple de la renommée 80 + qui aura lieu le 19 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	200 \$	Cabinet du Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1023**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS POUR UNE ACTIVITÉ BÉNÉFICE LE 6 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ au Club social des employés de la Société de transport de l'Outaouais, 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, à titre de subvention pour une activité bénéfique le 6 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière – De Masson-Angers – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions
02-79942-972	150 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1024**      **SUBVENTION DE 700 \$ - ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DES DEUX-RIVES - ACTIVITÉS DE BASEBALL 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de l'Association de baseball amateur des Deux-Rives, à l'attention de madame Julie St-Laurent, 164, rue Brabant, Gatineau, Québec, J8M 1K5, à titre de subvention pour les activités de baseball 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	200 \$	Martin Lajeunesse – De Buckingham – Aménagement - Subventions
02-79947-972	500 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

**CE-2014-1025** **SOUMISSION 2014 SI 215 - FOURNITURE DE CHAISES ET DE TABLES - MAISON DE LA CULTURE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Équipements 3L/3484726 Canada inc., 925, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6W5, pour la fourniture de chaises et de tables pour la Maison de la culture pour un montant total de 30 726,61 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 13 août 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14025-001-28	27 716,27 \$	Acquisition d'immobilisations - Maison de la culture – Équipements
04-13593	1 674,11 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	1 336,23 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 septembre 2014.

Adoptée

**CE-2014-1026** **PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR PATRICK PILON À TITRE DE PRÉPOSÉ AUX ARBRES - DIVISION DU CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de préposé aux arbres à la Division du contrôle environnemental du Service de l'environnement pour une période prévue du 14 juillet au 10 octobre 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** la lettre d'entente ENT-BLC-14-12 a été signée entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la prolongation de monsieur Patrick Pilon à titre de préposé aux arbres à la Division du contrôle environnemental du Service de l'environnement pour la période du 14 juillet au 10 octobre 2014.

Le salaire de monsieur Patrick Pilon est celui de la classe 4, échelon 6 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41115-132 – Contrôle réglementaire – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1027

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR RICHARD LÉTOURNEAU AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, FORMATION, STRATÉGIES ET TACTIQUES - DIRECTION ADJOINTE DES OPÉRATIONS - DIVISION DE LA FORMATION, DES STRATÉGIES ET DES TACTIQUES - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de Chef de division, Formation, stratégies et tactiques (poste numéro INC-CAD-040 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe des opérations à la Division de la formation, des stratégies et des tactiques du Service de sécurité incendie, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Richard Létourneau au poste de chef de division, Formation, stratégies et tactiques (poste numéro INC-CAD-040 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe des opérations de la Division de la formation, des stratégies et des tactiques au Service de sécurité incendie, sous la gouverne du directeur adjoint, Opérations.

Le salaire de monsieur Richard Létourneau sera celui de l'annexe B de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Richard Létourneau sera assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Richard Létourneau est assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22100-117 – Service de sécurité incendie – Administration – Réguliers – État-major pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1028

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR MAXIME COURCHESNE AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, RELATIONS DE TRAVAIL ET SUPPORT ADMINISTRATIF - DIRECTION - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de division, Relations de travail et support administratif (poste numéro INC-CAD-032 au plan d'effectifs des cadres) à la direction du Service de sécurité incendie, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Maxime Courchesne au poste de chef de division, Relations de travail et support administratif (poste numéro INC-CAD-032 au plan d'effectifs des cadres) à la direction du Service de sécurité incendie, sous la gouverne du directeur.

Le salaire de monsieur Maxime Courchesne sera celui de l'annexe B de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Maxime Courchesne occupe de façon permanente un poste de chef de division depuis plus d'un an. La permanence à ce poste lui sera accordée dès l'adoption de la présente résolution. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Maxime Courchesne est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22100-117 – Service de sécurité incendie – Administration – État-major pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2014.

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SANDRA STÉPHANIE CLAVET**  
Greffier adjoint et secrétaire adjoint  
Comité exécutif